

COMMISSION DES AIDES FINANCIÈRES

RÉUNION DU 28 JUIN 2018

Relevé de décisions

La Commission des aides financières du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est réunie le 28 juin 2018 à ROZÉRIEULLES, sous la présidence de M. GEORGE.

Le quorum étant atteint, M. GEORGE ouvre la séance en listant les délégations de pouvoir reçues.

I. Election du Président

La candidature de Monsieur GEORGE reçoit un soutien unanime des membres présents, sachant que l'élection formelle aura lieu à l'occasion de la séance du Conseil d'administration du même jour.

II. Approbation du relevé de décisions de la séance du 15 mars 2018

Le CR est approuvé en l'état.

III. Présentation générale de la séance

Monsieur PELLERIN précise en préambule qu'il est proposé 5 modifications par rapport au dossier transmis:

- Deux dossiers d'aide sont ajoutés en séance (CRISTAL UNION et UNION LAITIÈRE VITTELLOISE) et feront l'objet d'une présentation orale spécifique ;
- Une erreur matérielle est à corriger dans la présentation générale concernant l'indicateur zones humides. En effet, 370 hectares ont été omis, relatifs au dossier n°18C54158 de l'Étang de la Chaussée. Ce projet d'importance sera également présenté oralement par Jean-Marc VAUTHIER ;
- La note pour la CA ST AVOLD SYNERGIE a été revue dans sa rédaction pour lever une ambiguïté, sans impact sur le montant de l'aide proposée ;
- Une modification du taux d'aide est proposée concernant une opération de réhabilitation d'installations d'ANC dans la commune de Wagenbourg-Engenthal. En effet, les conventions de mandat avec les partenaires ayant été signées avant le 1^{er} septembre 2017, le taux passe donc de 70% à 80%, correspondant à une aide supplémentaire de 16 200 €.

III.1. Montant global des propositions d'aides

La présente séance se caractérise par un montant total d'aides proposées de 18 M€ pour 91 dossiers. Les lignes assainissement (11 et 12) sont sous tension depuis longtemps et ce sujet fait l'objet d'un point spécifique inscrit à l'ordre du jour. Les lignes « eau potable » (21, 23, 25) feront l'objet d'un débat au Conseil d'administration du même jour en vue d'adopter des mesures de régulation. On peut noter que le domaine 2

sera entièrement consommé en fin d'année. En revanche, quelques lignes du domaine 3 sont un peu moins sous tension, comme la ligne 13 (industrie), la ligne 18 (agriculture) ou la ligne 24 (milieux aquatiques).

III.2. Synthèse technique

La totalité des dossiers présente un caractère « prioritaire », en cohérence avec les règles de priorisation appliquées, soit pour le critère impact sur le milieu, soit en référence à des priorités génériques du 10^{ème} programme. Priorité est donnée aux dossiers PAOT qui correspondent à des mesures mises en place pour atteindre le bon état des masses d'eau, aux études de gouvernance qui permettront la structuration des EPCI et également à la mise en place ou la mise en conformité de l'autosurveillance afin d'éviter des minoration des primes accordées aux collectivités.

Concernant les dossiers d'eau potable (hors PAOT), des critères de priorisation seront proposés et pourraient être validés par le Conseil d'administration du même jour.

Monsieur GEORGE demande que chaque membre de la CAF se fasse le relais des mesures de régulation.

Monsieur INGWILLER demande plus de précisions concernant les mesures prises pour la régulation des dossiers d'eau potable. Monsieur PELLERIN lui donne quelques exemples d'actions et explications (par exemple priorisation des dossiers de réduction des fuites en ZRE ou concernant des collectivités sujettes à pénuries récurrentes ...).

IV. Projet de programmation triennale (2018-2020) des aides à l'assainissement correspondant aux dossiers complets au 1^{er} mars 2018

Monsieur PELLERIN présente le plan triennal (182 dossiers pour environ 100 M€, alors que la dotation annuelle est d'environ 40 M€) et le bilan des mesures de priorisation adoptées en mars 2018 (priorité milieu, maturité des dossiers, répartition géographique des dossiers, cohérence avec la SOCLE, respect des contrats signés). Toutes les demandes d'aides reçues après le 01/03/2018 seront instruites aux modalités du 11^{ème} programme. L'analyse précise des dossiers a permis à ce stade d'économiser 2,5 M€.

Monsieur GEORGE demande des explications sur le critère « cohérence avec la SOCLE ». Monsieur PELLERIN précise qu'il s'agit de vérifier que les EPCI à fiscalité propre, du fait qu'ils seront amenés dans les années qui viennent à prendre la compétence assainissement (et donc à assumer la charge de la dette des communes), sont bien au courant et ne s'opposent pas aux projets déposés à ce stade par les communes isolées de leur périmètre. Pour l'instant, l'Agence n'a reçu aucun retour négatif de la part des EPCI consultés.

Monsieur HOELTZEL intervient pour rappeler que l'agence a une pression forte du gouvernement pour baisser les lignes assainissement (lignes 11 et 12 hors pluvial qui est dans le domaine 3) au 11^{ème} programme et qu'il convient d'attendre de connaître les dotations 2019 et 2020 qui pourront être mises en œuvre. La situation est également très tendue au plan de la trésorerie, et il n'est absolument pas sûr qu'un dégel des AE 2018 soit possible en fin d'exercice. Il n'est donc pas exclu que le plan triennal déborde au-delà de 2020. Cette situation conforte l'importance d'une augmentation des redevances, même faible, comme envisagé au 11^{ème} programme.

Monsieur GEORGE souhaite savoir ce que représentent les dossiers en attente. Monsieur PELLERIN précise qu'il s'agit des DAE reportées en attente de plus de visibilité mais que l'on essaiera d'honorer d'ici à fin 2018. Pour les dossiers arrivés après le 01/03/2018, les demandeurs reçoivent un courrier leur précisant les modalités de traitement de leur demande d'aide (report d'instruction au 11^{ème} programme).

Monsieur HOELTZEL précise que le triennal ne pourra pas représenter plus de 80% des dotations 2019 et 70% des dotations 2020, afin de laisser un peu de place pour de nouvelles opérations et de premiers contrats de territoire. Ceci constitue un engagement pris devant la tutelle financière. Les places pour les nouveaux dossiers seront donc très chères.

Monsieur DIETRICH ajoute que l'on a sollicité les préfets de département et de bassin pour soutenir également ces projets. Un courrier cosigné du Préfet coordonnateur de bassin et du Directeur général de l'AERM est en cours de préparation.

Monsieur INGWILLER s'interroge sur l'impact financier de ces mesures sur le prix de l'eau. Monsieur PELLERIN répond que les situations les plus compliquées et tendues se rencontrent actuellement sur les programmes d'ANC qui sont long à mettre en place et impliquent directement les particuliers. Néanmoins, il convient de souligner que toutes les conventions de mandat signées seront honorées d'ici à fin 2018.

V. Aides financières ayant fait l'objet d'une présentation particulière

V.1. Service territorial Rhin Supérieur et III

Madame PELOUIN présente le dossier **CC SUNDGAU** pour l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée : renforcement de la conduite d'adduction du puits n°4, traitement sur charbon actif à Jettingen et mise en place d'un traitement sur charbon actif à Roppentzwiller - page 171 à 186.

Nicolas REYNAUD informe de l'injonction de l'ARS de maintenir la qualité de l'eau (un traitement est imposé) et regrette la proposition de refus. Il aurait préféré une aide diminuée.

Monsieur HENRY souligne qu'un traitement règle les conséquences, et non les causes.

Monsieur DIETMANN précise que la collectivité a récupéré une situation existante et que sur ce territoire les mesures de prévention n'ont jamais été la priorité. Monsieur DELALLE trouve regrettable que rien n'ait été fait à ce titre.

Monsieur DIETMANN précise qu'il faut arrêter d'investir dans le curatif, mais bien faire du préventif pour garantir la qualité de l'eau sur le long terme.

En définitive, la Commission des aides valide les propositions d'aide pour la protection des captages (clôture des périmètres) et la mise en conformité du puits n°4 mais refuse les propositions d'aides, mêmes réduites, pour l'étanchéification des fossés de collecte des eaux de ruissellement (18C68096) du fait que ces travaux ont été réalisés en béton alors que des solutions plus respectueuses d'un fonctionnement naturel auraient pu être mises en œuvre, comme le préconisait l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Madame PELOUIN présente ensuite le dossier **CRISTAL UNION** pour la station d'épuration des eaux industrielles (dossier remis en séance).

Ce dossier avait déjà fait l'objet d'un examen en 2017 mais avait été ajourné dans l'attente d'engagements de l'industriel sur un programme de réductions des apports et des utilisations d'herbicides sur les cultures de betteraves.

Monsieur BAUER recommande d'accorder l'aide à condition que le comité de pilotage prévu dans le projet de protocole d'accord suive finement et rende compte de la réalisation des engagements pris. Des indicateurs simples doivent être mis en place.

Monsieur HENRY émet l'idée d'une filière BIO sur la culture de la betterave. Madame PELOUIN lui répond que des tests sont en cours dans la Marne et suivis par l'agence Seine-Normandie et que si cela marche ils pourraient être tentés sur l'usine d'Erstein.

Monsieur DELLALE souhaite connaître les molécules qui dégradent le Rhin. Mme PELOUIN lui indique que grâce au traitement, la DCO va baisser mais qu'il n'y a pas de paramètres déclassants.

Monsieur INGWILLER insiste pour soutenir ce dossier important au vu de la surface concernée mais note la forte consommation d'eau.

Monsieur DIETMANN demande si le rejet se fait dans le Rhin ou s'il y a un transfert. Madame PELOUIN répond qu'il y a un rejet direct dans le Rhin et précise que les travaux permettront une économie d'eau de 100 000 m³ par an.

L'aide est validée sous réserve de la signature du protocole d'accord (qui prévoit un objectif de baisse des produits phytosanitaires dans la filière betterave alsacienne), d'un suivi des essais en agriculture biologique et de la diffusion des résultats au niveau du comité de pilotage. Ceci permettra de profiter de l'ensemble des résultats de l'expérimentation bio en Champagne. Madame PELOUIN attire enfin l'attention sur la condition

particulière présente dans la fiche « Le solde de l'aide est conditionné à la commande par Cristal Union, avant le 31/12/2020, d'une étude de diagnostic et de valorisation des potentialités écologiques de l'ensemble du site ».

V.2. Service territorial Moselle amont et Meuse

Monsieur VAUTHIER présente le dossier **EPTB ENTENTE MEURTHE ET MADON** comprenant un avenant à la convention du PAPI d'intention de la Meurthe pour la période 2012-2020 – page 247. L'aide portant sur l'animation 2018 est validée sans remarques particulières et la commission donne délégation au Directeur de l'agence de l'eau pour signer l'avenant.

Monsieur VAUTHIER présente le dossier **ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LORRAINE** pour le projet de la protection de l'étang de Lachaussée. L'aide est validée sans remarques particulières.

Le dossier porté par la commune d'**UXEGNEY** pour la recréation du lit majeur de l'Avière et une gestion alternative des eaux pluviales d'un éco-quartier sur le site Victor Perrin. – page 353 est présenté. Monsieur DELALLE se fait confirmer par Monsieur VAUTHIER que les zones de construction ne sont pas exposées au risque d'inondation. En réponse à l'interrogation de Monsieur DIETMANN s'agissant de la pollution des sols, il est précisé que toutes les précautions ont été prises dans la procédure de requalification. L'aide est validée.

Monsieur VAUTHIER présente le dossier de l'**UNION LAITIERE VITTELLOISE** pour la station d'épuration des eaux – page 353 (dossier remis en séance).

Monsieur DARBOIS fait remarquer que le procédé, bien qu'économe en eau, est consommateur d'énergie. Il est précisé en réponse que les volumes traités ne représentent qu'une part limitée des volumes rejetés, l'essentiel étant traité par la station industrielle.

Monsieur DELALLE rappelle l'aide apportée dernièrement à LACTALIS et se demande si on ne peut pas effectuer les mêmes démarches. S'agissant des rejets, Monsieur HOELTZEL précise que le contexte des deux sites est très différent avec d'un côté, à Verdun, un rejet délocalisé dans la Meuse à distance raisonnable et sur Bulgnéville une seule possibilité avec l'Anger, cours d'eau à faible admissibilité de rejets. Les objectifs de traitement sont donc différents.

Monsieur NEU s'étonne du faible rendement du recyclage de 5 %. En réponse, Monsieur VAUTHIER précise que le ratio de 5% est calculé sur l'ensemble de la consommation du site.

Monsieur BOULY fait état des enjeux du SAGE GTI, de l'impact des prélèvements industriels sur la ressource et salue en particulier les efforts fournis par l'Union Laitière depuis plusieurs années au-delà de ce projet, et en particulier la recherche de nouvelles ressources d'eau.

L'aide est validée.

V.3. Service territorial Moselle aval et Sarre

Monsieur PELLERIN présente le dossier **METABOLIC EXPLORER** pour le traitement des effluents du futur site METEX de Carling – page 200.

La sollicitation de la Commission des aides porte sur un accord de principe pour le financement permettant de sécuriser l'industriel dans le développement de son projet. L'attribution de l'aide correspondante fera l'objet d'une nouvelle présentation après obtention de l'autorisation d'exploiter.

L'accord de principe est donné.

V.4. Direction des Politiques d'Intervention

Monsieur GOETGHEBEUR présente le dossier AQUATIRIS déposé dans le cadre de l'Appel à projets (AAP) économie circulaire 2017 - Construction et suivi expérimental d'installations-pilotes d'ANC Lombrisbois biosourcés sur la CC de la Vallée de Kaysersberg – page 225.

Monsieur BAUER demande pourquoi 5 dispositifs : les essais sur 2 ou 3 ne sont-ils pas suffisants ? Monsieur GOETGHEBEUR répond que c'est le minimum requis pour un suivi expérimental qui souhaite tester des conditions différentes d'effluents et des terrains différents.

L'aide est validée.

VI. Bilan annuel des aides au fonctionnement accordées en 2017

Monsieur PELLERIN présente le bilan annuel (en page 363 du document de séance). Pas de particularité à noter, à part la suspension par décision du CA du 02/03/2017 du dispositif d'aide permettant d'inciter les collectivités à assurer un suivi régulier des effluents non domestiques déversés dans les réseaux d'assainissement.

VII. Compte rendu des décisions d'aides à l'investissement prises par le Directeur général

Monsieur HOELTZEL rend compte des 556 opérations représentant 11,8 M€ ayant fait l'objet d'une décision d'aide à l'investissement depuis la dernière réunion de la Commission des Aides Financières – pages 401 à 465.

La Commission donne quitus au Directeur Général pour toutes les aides accordées dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil d'Administration.

VIII. Divers

Monsieur PELLERIN informe les membres présents de la mise en place, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'un nouvel outil de gestion des aides. Les dossiers seront alors complètement dématérialisés et il ne sera plus envoyé de dossier papier. Les membres de la Commission en prennent acte.

Monsieur DELALLE s'étonne des dépenses retenues dans l'assiette de l'aide dans le cas du dossier Dernières Nouvelles d'Alsace - page 208. Monsieur HOELTZEL répond que ce dossier fait partie d'un appel à projets avec des dispositions particulières. Il est convenu que les services de l'Agence de l'eau reviendront rapidement vers lui pour apporter toutes les explications attendues.

L'ensemble des dossiers de cette séance est approuvé par la Commission des Aides Financières par l'adoption des délibérations n° 2018C03 et n°2018C04 à l'exception du dossier 18C68096 de la CC du Sundgau qui est refusé.





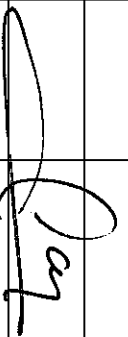
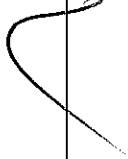
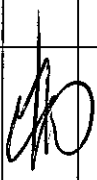

Le Président
de la Commission des Aides Financières,




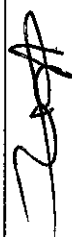





Michel GEORGE



NB : Le présent relevé de décisions sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse après son approbation par la Commission des Aides Financières.

Réunion de la Commission des aides financières du 28 juin 2018
Feuille d'émargement (Membres du Conseil d'Administration)

| Civilité | Nom | Prénom | Collège | Titre | Présent | Représenté par... | Donne pouvoir à | Pouvoirs | Reçoit pouvoir de | Reçoit pouvoir de | Émargement |
|----------|-------------|-----------|---------------|---|---------|-------------------|-------------------|----------|--------------------|-------------------|---|
| M. | GEORGE | Michel | Président | Président de la Commission des aides financières | OUI | | | | | |  |
| M. | DARBOIS | René | Collectivités | Adjoint au Maire de la ville de Metz | OUI | | | 1 | Mme Audrey NORMAND | |  |
| M. | DEPAIX | Régis | Collectivités | Maire de Montcornet (08) | OUI | | | | | |  |
| M. | DIETMANN | Daniel | Collectivités | Maire de Manspach, Président du SMARL | OUI | | | | | |  |
| M. | GUIFLLINGER | Christian | Collectivités | Conseiller régional du Grand Est | EXCUSÉ | | | | | | |
| M. | INGWILLER | Bernard | Collectivités | Maire de Grassendorf | OUI | | | | | |  |
| Mme | NORMAND | Audrey | Collectivités | Vice-Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle | EXCUSÉ | | M. René DARBOIS | | | | |
| M. | REICHHELD | Patrick | Collectivités | Vice-Président du Conseil départemental de la Moselle | EXCUSÉ | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| M. | BAUER | Gilbert | Usagers | Président de l'Institut français des boissons de la brasserie et de la malterie, Vice-Président du Conseil d'Administration | OUI | | | | | |  |
| M. | ERB | Robert | Usagers | Président de la FDPMA du Bas-Rhin | EXCUSÉ | | M. Philippe HENRY | | | | |
| M. | GEORGE | Michel | Usagers | Directeur des opérations DMC SAS | | | | | | | |
| M. | HENRY | Philippe | Usagers | Administrateur CGA Lorraine | OUI | | | 1 | M. Robert ERB | |  |
| M. | NEU | Patrick | Usagers | Représentant Industrie | OUI | | | | | |  |

| Civilité | Nom | Prénom | Collège | Titre | Présent | Représenté par... | Donne pouvoir à | Pouvoirs | Reçoit pouvoir de | Reçoit pouvoir de | Engagement |
|----------|-----------------|------------|--------------------------------|--|---------|---|------------------|----------|-------------------|-----------------------|---|
| M. | THEVENET | Régis | Usagers | EDF - Unité de production Est | OUI | | | | | |  |
| M. | REININGER | Daniel | Usagers | Président d'Alsace Nature | EXCUSE |  | | | | | |
| M. | LANNELONGUE | Christophe | État | Directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est | EXCUSE |  | | | | |  |
| M. | GARAU | Jacques | État | Secrétaire général pour les affaires régionales Grand Est | EXCUSE | | | | | | |
| M. | VANLAER | Hervé | État | Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est | EXCUSE |  | | | | M. Sylvestre CHAGNARD |  |
| M. | CHAGNARD | Syvestre | État | Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est | EXCUSE | | M. Hervé VANLAER | | | | |
| M. | FORRAY | Nicolas | Membre de droit | Président du Conseil d'administration | EXCUSE | | | | | | |
| M. | POTIER | Fabien | Membre de droit | Représentant du personnel | OUI | | | | | |  |
| M. | GALLARD | Claude | Autres participants et invités | Président du Comité de bassin Rhin-Meuse | EXCUSE | | | | | | |
| Mme | SOUSSAN-COANTIC | Jocelyne | Autres participants et invités | Chef de mission de contrôle général économique et financier | EXCUSE | | | | | | |
| Mme | SOULIAC | Laurent | Autres participants et invités | Commissaire du Gouvernement | EXCUSE | | | | | | |
| M. | LIARD | Stéphane | Autres participants et invités | Agent comptable | EXCUSE | | | | | | |
| M. | ROUGANNE | Olivier | Autres participants et invités | Représentant suppléant du personnel | OUI | | | | | | |

| Civilité | Nom | Prénom | Collège | Titre | Présent | Représenté par... | Donne pouvoir à | Pouvoirs | Reçoit pouvoir de | Reçoit pouvoir de | Émangement |
|----------|-----------------|-----------|--------------------------------|---|---------|-------------------|-----------------|----------|-------------------|-------------------|------------|
| M. | HOELTZEL | Marc | Autres participants et invités | Directeur général de l'Agence de l'eau | OUI | | | | | | |
| M. | DIETRICH | Guy | Autres participants et invités | Directeur général adjoint de l'Agence de l'eau | OUI | | | | | | |
| Mme | MAUVIEUX-THOMAS | Patricia | Autres participants et invités | Directrice des Politiques d'Intervention | OUI | | | | | | |
| M. | PELLERIN | Bruno | Autres participants et invités | Directeur des Aides et de l'Action territoriale | OUI | | | | | | |
| M. | DINCUFF | Lionel | Autres participants et invités | Directeur des Redevances et des Usages de l'Eau Directeur des Finances | OUI | | | | | | |
| M. | BOURMAUD | David | Autres participants et invités | Directeur délégué à l'évaluation, au Contrôle et à l'Appui à la Stratégie | EXCUSÉ | | | | | | |
| M. | SIMONIN | Pascal | Autres participants et invités | Directeur des Ressources Humaines | EXCUSÉ | | | | | | |
| M. | DIETRICH | Daniel | Autres participants et invités | Directeur des Systèmes d'Information | EXCUSÉ | | | | | | |
| Mme | DIETLIN | Sandra | Autres participants et invités | Adjointe au Directeur Délégué et responsable du pôle "programme" - DECAS | EXCUSÉ | | | | | | |
| Mme | CHAFFAROD | Florence | Autres participants et invités | Directrice déléguée de la Communication | OUI | | | | | | |
| M | VAUTHIER | Jean-Marc | Autres participants et invités | Chef du Service Territorial Moselle Amont Meuse | OUI | | | | | | |
| Mme | WALTER | Sarah | Autres participants et invités | Chef du Service Territorial Moselle Aval Sarre | OUI | | | | | | |
| Mme | PELOUIN | Corinne | Autres participants et invités | Chef du Service Territorial Rhin Supérieur et Ill | OUI | | | | | | |
| Mme | CASTELJON | Isabelle | Autres participants et invités | Adjointe au Directeur des Redevances et des Finances | EXCUSÉ | | | | | | |
| M. | GOETGHEBEUR | Philippe | Autres participants et invités | Directeur adjoint des Politiques d'Intervention | OUI | | | | | | |
| M. | LERT | Laurent | Autres participants et invités | Directeur de la Commande Publique et des Moyens Généraux | EXCUSÉ | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|----------|----------|-----------|--------------------------------|--|---------|-------------------|-----------------|----------|-------------------|-------------------|---|
| Civilité | Nom | Prénom | Collège | Titre | Présent | Représenté par... | Donne pouvoir à | Pouvoirs | Reçoit pouvoir de | Reçoit pouvoir de | Engagement |
| M. | SZACOWNY | Christian | Autres participants et invités | Délégué aux Relations Institutionnelles | EXCUSE | | | | | | |
| M. | BOULY | Serge | Autres participants et invités | Maire de Laneuveville-devant-Nancy | OUI | | | | | |  |
| M. | DELALLE | Guy | Autres participants et invités | Confédération syndicale des Familles de Meurthe-et-Moselle | OUI | | | | | |  |

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|-----------|-----------------|----------|--------------|--------------|--|
| Membres présents ou représentés | | | | 10 | Pouvoirs | 4 | Total | 14/35 | |
|--|--|--|--|-----------|-----------------|----------|--------------|--------------|--|